

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### POUR LA RÉALISATION DE DEUX CAPSULES ET UNE VIDÉO DANS LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR BUDGETS PARTICIPATIFS AVEC APPROCHE GENRE

Dans le cadre du « *Projet de Promotion de la démocratie locale participative dans les communes de la région de L'Oriental au Maroc: Transfert de méthodologies participatives pour la réhabilitation des espaces citoyens* », financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement -AACID- et la Députation de Jaén, et porté par le FAMSI et la Fédération ANMAR, et en collaboration avec la Commune de Berkane, le présent appel d'offre est élaboré.

Date limite de réception des offres : **25/03/2021**

Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- CV société
- CV de réalisateur et son équipe
- Références
- Offre financière.

Cordoue, Tétouan et Berkane , 15/03/2021

## 1. CONTEXTE

Le « *Projet de Promotion de la démocratie locale participative dans les communes de la région de L'Oriental au Maroc: Transfert de méthodologies participatives pour la réhabilitation des espaces citoyens* », est financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement –AACID-, la Députation de Jaén et porté par le FAMSI, et la Fédération ANMAR, et en collaboration avec la Commune de Berkane.

L'objectif général du projet vise à **renforcer l'interrelation entre la société civile et les entités locales dans le but d'améliorer la qualité des pratiques démocratiques**. Et l'objet spécifique essaie de **développer des outils de contrôle et de redevabilité au service de la participation citoyenne à la vie publique des entités locales**.

***Promotion de la démocratie locale participative dans les communes de la région de L'Oriental au Maroc: Transfert de méthodologies participatives pour la réhabilitation des espaces citoyens***

A cet effet, le projet compte développer une série d'activités que nous pourrions regrouper en différents axes :

**Axe 1.** Le *procès de participation* à travers de la méthodologie des budgets participatives : réalisation de l'assemblée citoyenne d'approbation de l'auto règlement ; l'assemblée citoyenne du débat de la ville-quartier ; l'assemblée citoyenne de présentation des idées projets ; l'assemblée citoyenne de la faisabilité des idées projet ; la priorisation des idées projets et la journée de reddition des comptes.

**Axe 2.** La *formation-action des Groupes de Participation ou Groupes Moteur*. La réalisation d'un programme de formation et accompagnement au profit des participantes actives du procès. Le programme de formation compte avec la réalisation des journées de échanges d'expériences nationales et internationales.

**Axe 3.** Les *actions destinées à la soutenabilité et pérennisation des budgets participatifs* à la commune de Berkane tel que la réalisation des journées des élus ; l'adhésion à la déclaration des communes des budgets participatifs ; la création d'un cellule à la commune des budgets participatifs, etc.

**Axe 4.** *L'implémentation du projet ou des projets priorités par les citoyennes.*

La réalisation de deux capsules et un vidéo s'inclus dans le cadre de la Campagne de Communication dans l'axe du procès de participation : d'un côté les deux capsules serviront pour mobiliser la population lors la priorisation des idées projets et d'un autre côté, le vidéo servira à la fin de l'initiative pour la reddition des comptes auprès de la population et la capitalisation de l'initiative.

## 2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

Produire deux capsules de 1 minute- 1'30 minutes afin de mobiliser la population lors la priorisation des idées projets aux quartiers : d'un côté, à Boudhila ; d'autre côté, à Quartas Zellaqa (Berkane)

Produire un vidéo d'auprès 5-10 minutes à la fin de l'initiative en récupérant les résultats du projet, les témoins des personnes participantes , les réflexions sur le procès, etc.

## 3. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS DÉMANDÉS

*Promotion de la démocratie locale participative dans les communes de la région de L'Oriental au Maroc:  
Transfert de méthodologies participatives pour la réhabilitation des espaces citoyens*

**Le vidéo abordera le sujet de la participation citoyenne et le genre à travers le mécanisme des Instances d'Équité, Égalité et Approche Genre des communes.**

- La durée du vidéo sera d'au moins 5 minutes
- La voix en arabe marocain
- Sous-titrage en français et sous-titrage en espagnol
- Le vidéo aura un caractère informatif et de capitalisation des résultats et des apprentissages.
- Le public objectif de ce vidéo sont les citoyens et citoyennes, notamment de Berkane, mais aussi les institutions et les collectivités locales partenaires.
- Le vidéo sera diffusé:
  - A la journée de reddition des comptes à la fin du projet
  - les pages [www.andaluciasolidaria.org](http://www.andaluciasolidaria.org) et [www.an-mar.org](http://www.an-mar.org)
  - en invitant le médias locaux et régionaux
  - à travers le mailing de FAMSÍ et la Fédération ANMAR.
  - Sur le Facebook et d'autres réseaux sociaux
- Le vidéo devra inclure la visibilité du programme avec les logos et le nom du programme
- Le produit final doit être présenté en format digital.
- Utiliser des images et des textes qui ne reproduisent pas les stéréotypes de genre, qui montrent les femmes dans toute leur diversité et soient inclusifs.

**Les deux capsules destinées à la promotion de la participation dans l'activité de priorisation des idées projets aux quartiers de Boudhila et Ouartas Zellaqa à Berkane.**

- La durée de chaque capsule sera d'entre 1 minute et 1'30 minutes afin d'être bien diffusées par téléphone portable et les réseaux sociaux.
- Une capsule sera dédiée à la promotion de la participation du quartier Boudhila
- Une capsule sera dédiée à la promotion de la participation du quartier Ouartas Zellaqa
- La voix de deux capsules en arabe marocain
- Sous-titrage en français et sous-titrage en espagnol
- Les capsules feront appel à la population de chaque quartier à voter les idées projets proposés par les Groupes Moteur. Les capsules mettront en valeur la participation citoyenne dans la vie publique ainsi que l'importance de la participation féminine.
- Éventuellement les capsules pourront récupérer les voix des participantes du groupes moteur de chaque quartier en invitant à participer et voter.

- Le public objectif de ces capsules sont les citoyens et citoyennes de Berkane, notamment les personnes qui habitent aux quartiers de Boudhila et Quartas Zellaqa.
- Le vidéo sera diffusé:
  - les pages [www.andaluciasolidaria.org](http://www.andaluciasolidaria.org) et [www.an-mar.org](http://www.an-mar.org)
  - en invitant le médias locaux et régionaux
  - à travers le mailing de FAMSÍ et la Fédération ANMAR.
  - Sur le Facebook et d'autres réseaux sociaux
  - WhatsApp
- Les capsules devront inclure la visibilité du programme avec les logos et le nom du programme
- Le produit final doit être présenté en format digital
- Utiliser des images et des textes qui ne reproduisent pas les stéréotypes de genre, qui montrent les femmes dans toute leur diversité et soient inclusifs.

#### 4. DEMARCHE RÉALISATION VIDÉOS

- Création d'un Comité de Pilotage (partenaires action) pour le suivi de la réalisation du vidéo
- Une première réunion aura lieu entre le Prestataire et le Comité de Pilotage afin de faire les orientations générales sur les vidéos à réaliser. Le Comité fournira les informations nécessaire pour la réalisation de deux capsules et de la vidéo.
- 1<sup>o</sup> Étape : Le Prestataire présentera au Comité les textes de vidéo/capsules : messages/script/principales idées/ image-localisations afin de valider et/ou faire les modifications nécessaires sur contenues (textes). Le Prestataire présentera aussi la voix de la personne que sera inclus dans les vidéos afin d'être validé par le Comité de Pilotage.
- 2<sup>o</sup> Étape : Le Prestataire présentera au Comité le Draft de vidéo/capsules sans le sous titrage ni la visibilité afin valider et/ou faire les modifications nécessaires (images).
- 3<sup>o</sup> Étape : Le Prestataire présentera au Comité le version définitive de deux capsules et de la vidéo avec la visibilité incorporée ainsi que les sous titrage.

#### 5. OBLIGATIONS DE FAMSÍ, la COMMUNE DE BERKANE ET DU PRESTATAIRE

##### Obligations du FAMSÍ :

Pour le bon déroulement de la formation, le FAMSÍ s'engagera à :

- Convoquer le Comité de Pilotage ;
- Fournir au prestataire de service les documents disponibles sur le projet;
- Régler la prestation ;

#### **Obligations de la Commune de Berkane:**

- Faciliter les permis nécessaires face aux autorités compétentes

#### **Obligations du prestataire de services :**

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques tracés pour le Comité de Pilotage ;
- Tenir des réunions de mise au point avec le Comité de Pilotage du projet;
- Remettre pendant les différentes phases de la réalisation des vidéos les contenus ( textes, voix, images, localisations, etc.) pour être validés par le Comité de Pilotage.
- Apporter ses propres moyens et supports techniques et pédagogiques nécessaires pour le bon déroulement de l'action ;
- Remettre les deux capsules et la vidéo dans format digital
- Remettre une facture au nom de FAMSÍ lors son paiement

#### **6. QUALIFICATION DU PRESTATAIRE**

- Expérience démontrée dans la réalisation des vidéos. Montre des liens des travaux antérieurs si possible
- Expérience démontrée dans la rédaction des petits scripts de promotion et sensibilisation, ou autres.
- Une bonne connaissance des politiques de participation et genre est souhaitable
- Une bonne maîtrise de l'arabe et le français ;
- Avoir un siège au Maroc

Le prestataire doit joindre à son offre le(s) CV de son équipe qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSÍ.

#### **7. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION**

La prestation aura deux délais bien déterminés :

- Pour la réalisation de deux capsules la date de livraison sera le **12/avril 2021**
- Pour la réalisation de la vidéo de capitalisation la date de livraison sera le **20/08/2021**

## 8. REMUNERATION DES PRESTATIONS

La prestation couvre à la fois :

- Tous les frais de réalisations de deux capsule et la vidéo

Livrables de la prestation de services :

- Les deux vidéos en format projection et en format smartphone

## 9. MODALITE DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées à partir de la signature du contrat.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **3.000,00 EUROS (TTC)**.